Image not found or type unknown

# Le versement d'une cotisation à l'association est-il obligatoire pour en devenir adhérent ?

**Fiche pratique** publié le **21/02/2014**, vu **840 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

**La cotisation est une somme d'argent versée annuellement à l'association loi 1901, déclarée ou non, pour permettre son fonctionnement et permettant à celui qui la verse d'en devenir adhérent. Sa mise en place est-elle obligatoire ? Comment fixer son montant ? La cotisation est-elle imposable ?**

Imposer le paiement d'une cotisation pour adhérer est une simple faculté dont dispose l'association loi 1901.

Inversement, vous pouvez décider que le paiement de la cotisation ne suffit pas à acquérir la qualité de membre, ce peut être le cas lorsque la demande d'adhésion doit faire l'objet d'un agrément par un des organes de l'association.

**Voir le guide**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés